

Si Jésus naissait de nos jours cela donnerait la «une» suivante dans tous les journaux télévisés :

Ce matin très tôt, les autorités ont été avisées par un citoyen de la banlieue de Bethléem qu'une famille de S.D.F s'était installée dans son étable. À son arrivée sur les lieux, la police a découvert un nouveau-né enveloppé dans des morceaux de tissu, sans la précaution d'hygiène la plus élémentaire, et dormant sur une litière de paille. Un charpentier et une mineure, présents sur les lieux (la mineure est vraisemblablement la mère), ont été placés en garde à vue.

Le charpentier a accepté de décliner son identité. Il prétend s'appeler Joseph et être originaire de Nazareth. Il a immédiatement tenté de s'opposer à ce que les autorités emmènent l'enfant afin de le confier aux services sociaux.

Il semble qu'il ait bénéficié de l'aide de plusieurs bergers ainsi que de trois étrangers. Ces derniers, se présentant comme des « mages », ont été arrêtés.

Le ministère de l'Intérieur s'interroge sur l'identité de ces trois hommes. Le préfet a confirmé qu'ils n'avaient pas de papiers d'identité mais a précisé qu'ils détenaient de l'or ainsi que des produits suspects et illicites.

Interrogés, ils ont prétendu que Dieu leur a prescrit de ne pas répondre aux questions.

Les produits suspects ont été envoyés en laboratoire pour analyse. Le lieu où le nouveau-né se trouve actuellement n'a pas été communiqué. D'après le service social en charge de l'affaire, le père avoisinerait la cinquantaine. Celui-ci prétend d'avoir jamais eu de relation sexuelle avec sa compagne, visiblement mineure.

Celle-ci, prétendant être la mère de l'enfant, se trouve pour l'instant à l'hôpital universitaire de Bethléem pour des examens médicaux et psychiatriques. En effet elle prétend être encore vierge et affirme que le bébé vient de Dieu.

La consommation de stupéfiants, probablement amenés par les trois étrangers, est sans doute à l'origine de toute cette affaire.

Des prélèvements et des prises de sang ont d'ailleurs été faits en vue de retrouver les empreintes d'ADN nécessaires à l'enquête.

Aux dernières nouvelles on apprend que les bergers présents sur les lieux affirment avoir d'abord été guidés par ce à quoi ils ont décrit comme une « étoile » particulièrement brillante et « mobile ». Selon leurs dires cette « étoile », après avoir guidé leur pas, se serait « arrêtée » juste au dessus de

l'étable. Puis ils auraient vu un grand homme, tout de blanc vêtu, qui leur aurait ordonné de se rendre à l'étable avant, disent-ils, « de s'envoler mystérieusement ». Aucune trace de la prétendue étoile n'ayant été observée, l'embarquement à bord d'un OVNI fait partie des hypothèses envisagées.

L'opposition s'est indignée que le gouvernement ne mette pas en place les moyens de protection suffisante pour éviter que n'importe quel OVNI puisse survoler notre espace aérien. Ils demandent une enquête parlementaire.

Les verts rappellent que faire un feu de bois dans une étable est source de pollution...

L'extrême gauche dénonce un capitalisme sauvage qui augmente les loyers et empêche les familles modestes d'avoir un logement décent.

Le Président déclare que depuis son élection le gouvernement a ouvert de nombreuses nouvelles places d'accueils pour éviter de laisser des familles à la rue alors, et en rappelant que son prédécesseur en avait supprimées.

Une cellule de crise a été installée sous la direction du préfet Hérode, l'autorité craignant un complot dont les rumeurs avaient persisté ces derniers temps.

- On pourra également suivre les images en direct sur BFM télé et, à 17h30,

“C'à vous” organisera un débat sur le thème “peut-on encore accoucher dans une étable de nos jours” en présence de plusieurs invités :

- Notre confrère de Libération, auteur d'une enquête sur “Avoir la rue pour tout domicile”.

- Un sociologue enseignant à l'Institut d'Étude Politique, spécialiste de la précarité sociale.

- Hugo Victor, auteur du best seller populiste " les Misérables"

- M. Pilate, Ponce, représentant le gouvernement

Aux dernières nouvelles, après examen médical, la fille mineure ayant effectivement été reconnue vierge, le couple a été placé en garde à vue pour rapt d'enfant.

Claude et Mauricette